

09 juin 2023 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 9 juin 2023

Financement de projets énergétiques par le Fonds de transition énergétique

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé 21 projets d'arrêté royal concernant l'octroi de subsides à 21 projets énergétiques par le Fonds de transition énergétique.

Le fonds est alimenté par la redevance annuelle que le propriétaire des centrales nucléaires Doel 1 et Doel 2 verse à l'État fédéral, en contrepartie de la prolongation de la durée de permission de production industrielle d'électricité à partir de la fission de combustibles nucléaires.

Les 21 projets en question ont été retenus à la suite de l'appel à propositions du 10 novembre 2022 et se partageront un montant total de 24.206.957,58 euros provenant des crédits de dépenses du Fonds de transition énergétique.

Le Conseil des ministres a convenu de prévoir pour 2024 un budget disponible et à consacrer de 25 millions.

Les projets d'arrêté royal sont soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

StéphanieMaquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be